

PE 365 – 24.06

Décision du Conseil municipal de Vernier du 18 juin 2024

relative à la pétition intitulée :

**CONTRE LES NUISANCES GÉNÉRÉES PAR LA TERRASSE EN ÉTAGE DE
L'ÉTABLISSEMENT « APPART'CITY COLLECTION GENÈVE AÉROPORT VERNIER » -
CHEMIN DE MOUILLE-GALAND 5 À VERNIER-VILLAGE**

Le Conseil municipal, par 28 OUI, soit à l'unanimité,

décide :

d'envoyer la pétition PE 365 – 24.06 « Contre les nuisances générées par la terrasse en étage de l'établissement « Appart'City Collection Genève Aéroport Vernier » - Chemin de Mouille-Galand 5 à Vernier-Village » au Conseil administratif pour traitement.

